



**Une citation directe du tribunal correctionnel de Bangui, informe que le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra a porté plainte contre le journaliste Remy Ngonu.**

Remy Ngonu a maille à partir avec la justice centrafricaine. Le journaliste de RFI est attendu le 23 juin prochain au tribunal correctionnel de Bangui. Le Franco-camerounais et une certaine, Sabine Ntsama, conseillère en ressources humaines, sont appelés à répondre d'une plainte déposée par le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra contre eux.

Ces deux personnes sont accusés d'avoir tenu via les réseaux sociaux des propos qui ont portés atteintes à l'honneur et à la dignité du chef de l'Etat et ont incité la population centrafricaine à la haine et à la révolte.

«Dans une vidéo sur sa page Facebook, le journaliste Remy Ngonu a révélé comment Monsieur Touadéra utilise sa position pour protéger des entités criminelles internationales. Le président centrafricain y est présenté comme le parrain d'une mafia savamment orchestrée par des feemans camerounais », lit-on dans un document largement diffusé sur les réseaux sociaux.

Rémy Ngonu et Sabine Ntsama se sont littéralement dressés contre le chef de l'Etat

Centrafricain pour avoir, disent-ils, [protéger Emile Parfait Simb](#), impliqué dans une grosse arnaque de plusieurs milliards de FCFA.